

Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

JUIN 2012 - N° 8



Siège : avenue de la Légion d'Honneur – 59550 LANDRECIES

Tél : 03 27 77 52 35 – Fax : 03 27 07 00 81

www.2c2m-avesnois.fr



Sommaire

- 2 : Editorial.
- 3 : Le fonctionnement de la 2c2m.
- 4 : Bousies : le vignoble.
- 5 : Le Favril : « la tuerie » (1).
- 9 : Fontaine : visite historique de l'église (1).
- 11 : Forest : l'église au fil des siècles (1).
- 13 : Landrecies : l'ancien collège.
- 15 : Locquignol : Français ... depuis quand ?
- 16 : Maroilles : la venue de René Dumont.
- 19 : Robersart : une route de défrichement.
- 20 : Preux : une ligne de chemin de fer en projet.
- 21 : Croix : « Chapelle, l'ancienne église ».
- 23 : Les saveurs et le tourisme.
- 25 : Ordures ménagères.
- 26 : Jean Lebon (1).
- 28 : Des Forésiens ... champions de France.
- 29 : Brèves...
- 30 : Dix communes propres.
- 31 : Les oratoires en Avesnois.
- 32 : Dix chapelles ou oratoires.

2c2m - Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles -
avenue de la Légion d'Honneur - Caserne
Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES -
Tél. 03 27 77 52 35
infos@2c2m-avesnois.fr

Périodique gratuit : parution semestrielle

Directeur de publication : André DUCARNE

Directeur de rédaction : Maurice SANIEZ

Conception/rédaction : les membres de la
commission « Communication Information
Technologies et Multimédia »

Photos : 2c2m

Impression : JD Diffusion à Landrecies

Exemplaires : 4500

Dépôt légal : 1er trimestre 2012

Numéro ISSN : 1968-7745

Distribution : 10 communes de la 2c2m

Imprimé sur papier couché 2 faces.

Qu'une collectivité territoriale comme la nôtre entreprenne de se doter d'un outil de promotion touristique et économique répond à une nécessité. Chacun sait en effet que notre Avesnois doit trouver de nouveaux créneaux de développement puisque l'industrie se concentre désormais en d'autres lieux, plutôt péri-urbains et proches des grands axes de communication et que l'agriculture bocagère touche aux limites... de son bocage.

C'est à partir de ce constat que, il y a une dizaine d'années, nos élus - André Ducarne et Jean-Marie Sculfort en tête - avaient orienté leur réflexion vers le tourisme et la mise en valeur de ce que nous avons en propre : notre forêt, notre fromage, nos prairies, nos éléments de patrimoine, susceptibles de répondre aux nouvelles aspirations et aux nouvelles pratiques de nos concitoyens : la nature, les activités physiques et culturelles, le bien-manger, la convivialité...

C'est ainsi que le concept de « Maison du Maroilles » se déclina rapidement, au gré des réglementations et des possibilités de subventions, à un triple équipement communautaire, basé à Maroilles : une fromagerie, adossée à un « Parcours des Sens » et le « Carré des Saveurs ».

Les vicissitudes qu'a connues l'outil de production fromagère ne devaient pas menacer l'existence des deux autres. C'est pourquoi le Conseil Communautaire vient de décider que, à la société mixte qui en avait la charge, allait se substituer une Société Publique Locale intitulée « Terres du Pays de Maroilles » qui offre la particularité d'être exclusivement composée d'actionnaires publics. Et qui aura pour vocation essentielle, pour ne pas dire unique, de promouvoir les acteurs et les produits locaux de notre territoire, au travers du tourisme, de l'événementiel, de notre savoir-faire et des circuits courts d'approvisionnement qui y contribuent.

La nouvelle société aura ainsi un rôle de « locomotive » pour l'ensemble de nos dix communes (dans lesquelles les offices de tourisme existants garderont toute leur autonomie) et se verra accorder par la 2C2M les moyens financiers permettant le fonctionnement optimum des deux structures d'accueil : découvertes pédagogiques pour adultes et enfants, ateliers culinaires, réceptions, séminaires d'entreprises ou de collectivités, promotion des saveurs locales, etc...

Ces activités diversifiées, organisées complémentirement - et non concurremment ! - à celles de nos acteurs locaux, restaurateurs notamment, auront vocation à dynamiser le territoire : en terme d'image, en terme d'emplois, en terme d'innovations commerciales. En un mot, de réputation. Afin que chacun puisse se dire fier d'être de l'Avesnois !

Jean-Marie Leblanc
Vice-Président

° Voir en pages intérieures les modalités de fonctionnement du Parcours des Sens et du Carré des Saveurs.

Fonctionnement de la 2c2m

Caserne Clarke - avenue de la Légion d'Honneur

BP 12096 - <http://www.2c2m-avesnois.fr>

59550 LANDRECIES - Tél. : 03.27.77.52.35

Fax : 03.27.07.00.81

infos@2c2m-avesnois.fr

Horaires d'ouvertures :

lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h
mercredi de 8h à 12h (fermeture mercredi après-midi)
vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Direction Générale des Services	Pôle Environnement Jeunesse	Services Techniques
Jean-Philippe Delbart directeur jeanphilippe.delbart@2c2m-avesnois.fr	Sébastien Montay coordinateur environnement jeunesse . déchetterie . centre de loisirs - périscolaire . trame verte et bleue smontay.2c2m@wanadoo.fr	Daniel Semail encadrant
Services Administratifs	Caroline Staechelin secrétaire . gestion de la redevance OM . maintenance des bacs cdesoblin@laposte.net	Patrick Fior encadrant
Nathalie Legouverneur secrétaire . accueil . comptabilité . contrats aidés - chantier d'insertion nathalielegouverneur@wanadoo.fr		Jean-Michel Briatte agent technique
		André NISON déchetterie
		Nadia Burlion agent d'entretien

Fonctionnement de la déchetterie

Zone Industrielle - Happegarbes

59550 LANDRECIES – Tél-Fax : 03.27.77.07.77

Horaires d'ouvertures :

voir planning

Attention :

*La déchetterie est fermée les jours fériés, la 1^{re} semaine d'août, la 1^{re} semaine de novembre
et pendant les fêtes de fin d'année.*

Mme Caroline Staechelin, pendant les heures d'ouverture, reçoit les usagers concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères. Prière de produire les justificatifs.

BOUSIES

LE VIGNOBLE

Notre village ne cesse de nous surprendre. La dernière réalisation de la commune est la salle de sport qui va permettre de regrouper l'ensemble des associations sportives. Elle commence pleinement à jouer son rôle. Des cours de tir à l'arc y sont donnés et bientôt une section de judo sera ouverte.



Juste à côté de ce bel outil, les visiteurs sont encore surpris de constater que chaque année des bodiciens se transforment en vignerons. Un terrain autrefois marécageux a été aménagé pour accueillir exactement 1210 pieds de vigne.

L'aventure commence après un voyage de M. le maire en Alsace. A l'écoute de vignerons de métier et après une étude de terrain, la décision est prise. En 1999, l'association les « Amis du 1^{er} cru » est enregistrée en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe.

La préparation du terrain est un énorme chantier. L'assainissement de ce dernier nécessite l'intervention de gros engins.

La seconde étape est le palissage. Il s'agit d'installer l'ossature afin de faire pousser la vigne. Trente rangées sont établies. Chaque pied est espacé de 1.30 m sur la longueur et la largeur. 500 pieds de "Muller Thurgau" sont plantés dans la partie ouest du terrain ; 300 pieds de "Pinot gris" sont plantés dans la partie centrale ; 200 pieds de "Chasselas" suivent et 210 pieds de "Muscat blanc et

rouge" terminent le vignoble à l'est.

Le premier bureau, présidé par M. Joël Prévost, rassemble 22 membres actifs et plus de 700 adhérents. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Il faut dire que le travail ne manque pas tout au long de l'année.

La taille de la vigne est une opération délicate. Cependant, elle reste nécessaire afin d'éviter l'allongement de la plante. Elle permet également de limiter le nombre de bourgeons avec pour objectif essentiel la qualité. En effet, la vigne réagit comme vos arbres fruitiers. Si les fruits sont trop nombreux, leur taille sera moindre et la qualité sera médiocre. Ainsi, il est obligatoire de choisir les bons bourgeons un par un...

Le traitement de la vigne nécessite également beaucoup de personnel. Il faut une dizaine de traitements entre mai et la mi-août pour lutter contre les acariens, l'oïdium, le mildiou, le black-rot et le rot brun.

Nous devons également opérer l'épamprage. Cette opération consiste à détruire les rejets qui poussent à la base des ceps. Il est bénéfique pour la récolte de supprimer les rejets inutiles. En juillet août, la vigne pousse de 7 cm environ par jour.

Enfin les vendanges doivent se dérouler sur une ou deux journées. La période n'est pas choisie au hasard selon la disponibilité des adhérents. Non, c'est le soleil et l'humidité qui dictent les règles. Le passage du raisin au vin se nomme la vinification. Dans l'ordre des opérations, nous avons : le pressurage, le sulfitage, le débourbage, le levurage, la fermentation, la chaptalisation, le soutirage-



sulfitage, le sultirage, la filtration, l'analyse et l'embouteillage. Il manque une étape essentielle bien sûr : la dégustation...

Reprenons étape par étape :

Le pressurage : le raisin est déposé dans un pressoir. Le moût est retourné à plusieurs reprises afin d'extraire le jus.

Le sulfitage : il consiste à ajouter du SO₂ en solution liquide (du soufre) à raison de 5 grammes par hectolitre.

Le débourbage : il faut, après 2 à 3 jours de décantation, enlever les dépôts dans le fond de la cuve.

Le levurage : après un transfert de cuve, il faut ajouter les levures hydratées dans de



l'eau sucrée. Le gonflement est impressionnant : 1/3 environ.

La fermentation : la fermentation démarre 2 jours après le levurage. La durée varie selon la température du jus, la densité en sucre et l'atmosphère régnant dans la cave. La constance de la température de la cave est primordiale, entre 15 et 20°. Cette phase de transformation du raisin en vin dure entre 3 à 6 semaines.

La chaptalisation : cette opération n'est pas obligatoire. Elle consiste à ajouter 17 grammes de sucre par litre pour obtenir 1° d'alcool supplémentaire.

Le soutirage-sulfitage : une semaine après la fin de la fermentation, il est nécessaire de transvaser le jus dans une autre cuve et de rajouter du SO₂ à raison de 6 grammes par hectolitre.

Le sultirage : 45 jours après le sulfitage il

faut encore rajouter 2 grammes de SO₂ par hectolitre, sans remuer.

La filtration, l'analyse et l'embouteillage : cette opération finalise les efforts et normalement après l'effort, le réconfort... Il est tout de même conseillé de laisser le vin se reposer en bouteille avant une bonne dégustation (avec modération).

En 2008 Norbert Warin succède à Joël Prevost après 10 années de présidence. Dès sa nomination, Norbert prend les choses en main. Le nettoyage et la mise en bouteille puis la distribution sont planifiés. Il ne faut pas perdre de temps avec ce "mets" si délicat. Notre nouveau président est heureux de pouvoir compter sur la commune pour le travail quasi quotidien, nécessaire à une bonne récolte.

En effet, il faut pouvoir servir les 700 adhérents. En général, la distribution s'effectue tous les deux ans. La météo et la vigne étant difficilement contrôlables, la récolte est très variable. Nos vigneronnes tirent de 300 litres les années plus difficiles à 1700 litres les bonnes années. Mais comme chacun le sait, la quantité ne fait pas toujours la qualité...

(merci à Norbert Warin pour les renseignements fournis)

Thierry Jacquinet

LE FAVRIL

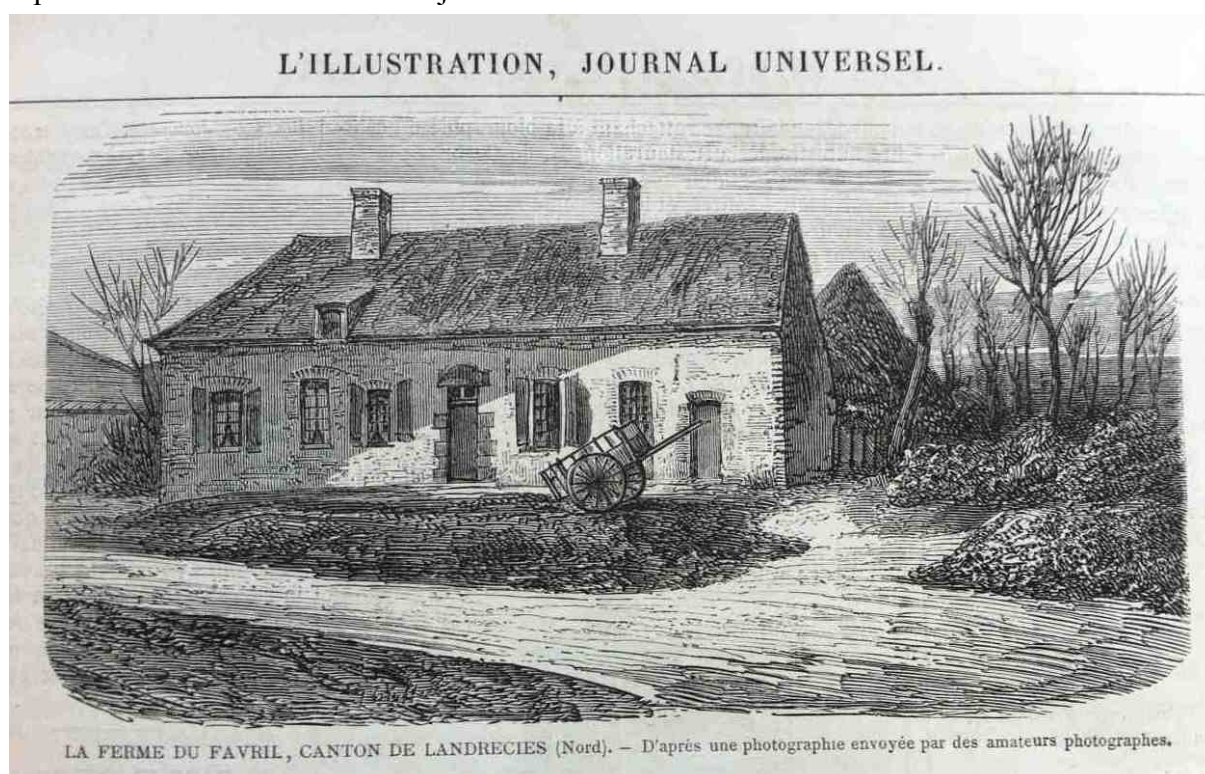
IL Y A PRES D'UN SIECLE ET DEMI : LA "TUERIE" DE LE FAVRIL le partie

Notre époque n'est pas la plus avide de faits divers sordides et morbides ou d'autres affaires scandaleuses qui défrayent quotidiennement la chronique populaire à grand renfort de médias et de magazines « people » des plus affligeants ! Pour preuve que cette mode est fort ancienne, bien même antérieure à celle de l'époque où nous allons nous placer dans quelques instants, c'est qu'elle faisait déjà les choux gras des gazettes et autres pamphlets de l'Ancien Régime et a toujours trouvé son lectorat,

friand d'hémoglobine, d'affaires de dépravations, de scandales financiers ou autres ragots de cour où se ourdissaient les plus infâmes intrigues du pouvoir. Ainsi pourrait-on résumer la nature humaine à ce qu'elle a de plus voyeuriste dans l'immédiateté des événements, d'intemporel dans ses turpitudes, sauf à ce que ceux-ci puissent se révéler par la suite à portée historique dans ce qu'ils impriment l'histoire d'un moment, d'un lieu, d'une mémoire collective : ainsi en est-il de « l'affaire Manesse », « du drame des plus épouvantables dans les annales judiciaires »

Presse », « L'Illustration ») durant les six mois de 1865 qui se sont écoulés entre la survenue de l'affaire et l'exécution du coupable. Nous allons retracer cette chronique judiciaire au travers des différentes sources journalistiques, judiciaires et administratives qu'il a été possible de recouper pour détailler l'affaire jusqu'à son épilogue et qui a marqué la population du canton et même au-delà.

Les faits, le lieu et les victimes de la tragédie : le vendredi 17 mars 1865 donc,



de « l'affreuse tragédie » qui désigne au travers de ces quelques qualifications de la presse d'alors ce que l'on pourrait simplement appeler un crime, un assassinat en nombre, survenu en ce vendredi 17 mars 1865 à Le Favril et dont peu aujourd'hui ont gardé la mémoire, et pourtant...

En effet, cet épisode tragique pour la communauté villageoise d'alors a été relayé dans tous les organes de presse écrite locaux (« L'Observateur » d'Avesnes-sur-Helpe, le « Journal du Cateau », le « Journal de St-Quentin », le « Mémorial de Lille ») ou nationaux (« Le petit journal », « La

vers 19h00, alors qu'il ne fait pas encore nuit, la famille Largillière attend le retour du père pour passer à table. La maison qualifiée « d'assemblage de bâtiments un peu bizarre », en fait une ferme en équerre, avec habitation en front à rue et bâtiments d'élevage (écurie, étable et grange en retour vers l'arrière), avec « un terrain cultivable, des prairies » qui s'étendent derrière la maison et « une haie vive qui sépare, par le couloir qu'elle forme, cette habitation de la maison voisine », située face à la Place, en vis-à-vis d'une auberge, de la « maison d'école » et de la « maison

commune » (mairie) est le cadre du massacre qui va la décimer... sauf la mère. D'abord le père, Isidore, âgé de 48 ans, herbager honnête, prospère et courageux, rentrant juste des champs, sauvagement assailli dans l'écurie où il rentre ses chevaux fraîchement dételés et comptant au total 10 coups à la tête (il ne décèdera qu'à 21h00 !), puis son fils Martial, âgé de 17 ans, venu s'enquérir de son retard, qui aura le crâne fracassé et mourra sur le champ aux côtés de son père agonisant, puis la sœur Bibiane, âgée de 19 ans, envoyée par sa mère inquiète, qui comptera un terrible coup à l'épaule et huit plaies à la tête, tentera de s'échapper et sera retrouvée morte quasi instantanément dehors, à environ 12 mètres de la porte d'entrée, au bord du chemin, par un passant qui donnera l'alerte. Mais entre temps, l'agresseur aura terminé son carnage en agressant dans la cuisine l'épouse, Zélie, âgée de 38 ans, de deux coups au front, deux autres au visage et un au menton qui vaudra à l'infortunée de survivre après deux jours de coma, mais qui n'aura pas su voir son agresseur ; puis sa sœur, Désirée Largillière, 42 ans, résidant dans l'habitation attenante avec sa fille naturelle Léopoldine, 16 ans, accourues aux cris et bruits suspects, n'auront pas la même chance : la première succombera le lendemain à 5h00 du matin des cinq coups reçus à la tête et la seconde vers 21h00 le soir-même, de deux coups à la tête également, après avoir été retrouvées enchevêtrées dans le couloir de l'habitation de leur frère et oncle, à un mètre du seuil d'entrée.

Aussitôt l'alerte donnée, le tocsin sonne, la gendarmerie commence de battre la campagne à la recherche de suspects, tandis que des médecins de Landrecies et d'Avesnes viennent en secours aux malheureuses victimes dont seule la mère Zélie survivra...

Premiers éléments d'investigations et principal suspect : très vite les premiers relevés d'investigations amènent des certitudes : le vol crapuleux n'était pas le

mobile de l'agresseur car de l'argent fut retrouvé dans l'habitation ; par contre, l'auteur du carnage devait connaître les habitudes de la famille pour agir ainsi à une heure propice à pouvoir sévir séparément, tout en s'assurant de pouvoir éliminer individuellement toute une famille qui ne pouvait que le reconnaître si son crime n'était pas total, d'où l'acharnement bestial déployé. Très vite, une fois la piste de vagabonds ou de bandits de grand chemin écartée après des battues en forêt de Mormal et dans les environs entre Le Cateau et Avesnes, des soupçons se portent vers les deux beaux-frères, seuls héritiers putatifs d'une petite prospérité âprement et dignement gagnée : le premier, Arnould Presse, époux d'une sœur Largillière, Célestine, sera vite innocenté car en famille ce soir-là ; mais l'autre, Joseph Manesse, époux d'Elisa Largillière, nettement moins apprécié dans le village, n'attire pas les sympathies. Sous le surnom du « grand Dumoulin », il est réputé « triste individu », « singulier bonhomme », « coureur de cotillons, débauché, violent, buveur, se servant de sa force physique pour inspirer la terreur ». Ses affaires sont mal en point : sa ferme, rue du Bois, en fait appelée « la Cense bleue » avant qu'elle ne soit rasée dans les années 1990 pour cause d'abandon et de délabrement, sorte de ferme aveusnoise en pierre bleue, isolée au milieu des pâtures, est hypothéquée. Le soir du drame, un témoin, bien que ne l'ayant pas formellement identifié car il se cachait sous ses vêtements, l'avait croisé se dirigeant par les pâtures vers chez Largillière ; mais Manesse s'était forgé un alibi, tandis que sa femme et ses enfants (une fille et un garçon) étaient invités chez des voisins. En effet, il avait été singulièrement remarqué au cabaret du Carcan – qualifié de « nom si tristement singulier » par le tribunal de Douai plus tard, quand on sait qu'il s'agissait de l'instrument et du lieu de supplice du même nom pour les condamnés de droit commun exposés à la vindicte et à la raillerie populaires – lequel était tenu par le couple Evrard (par ailleurs garde-champêtre de la commune), à l'orée

du bois du Toillon, tout en haut de la rue du Bois et à l'opposé du village. Il y était arrivé vers 20h00, et resté environ 2 heures à rire, boire et même chanter, voire à payer des coups de manière inhabituelle, jusqu'à ce que sa femme vienne l'y chercher en lui apprenant le drame survenu au village dans leur famille. Interrogé par la maréchaussée, comme d'autres, ce soir-là en mairie, beaucoup remarquèrent de la boue aux genoux de son pantalon, mais aussi qu'il portait curieusement une chemise propre et fraîche. Dès le jour revenu, la poursuite de l'enquête conclut que l'agresseur n'était pas arrivé chez les Largillière par la place du village, ce qui était trop risqué, mais bien par l'arrière, discrètement par le sentier longeant l'écurie, et probablement en franchissant plus avant la Riviérette où des traces de pas et glissades avaient été repérées sur les berges... droit en provenance de chez Manesse via les pâtures ! L'arme, quant à elle, fut retrouvée dans le poulailler, ou plus exactement le seul fer de hache, démanché, qui expliquait aussi la violence et la portée mortelle des coups assésés.

Emmené dès le 30 mars en prison à Avesnes pour interrogatoire comme principal suspect, Manesse avait auparavant assisté au Favril aux obsèques de ses victimes le lundi 20 mars, dépeintes comme tristes et empreintes d'un grand recueillement par une assemblée nombreuse, venue d'autres villages voisins, mais dont certains membres n'avaient pas manqué de remarquer l'allure étrange de ce parent de plus en plus désigné comme suspect.

Les aveux successifs de Manesse et le mobile du crime : descendus expressément au Favril de la cour impériale de Douai, le procureur général Pinart et le conseiller Duhem, juge-instructeur de cour d'assises, ré-interrogent Manesse dès le 5 juin. Le 8 juin, une confrontation capitale avec sa seule victime survivante, la veuve Zélie Largillière, qui le rappelle à une comparution certaine et intraitable, seul devant Dieu, tôt ou tard, termine de faire

avouer au suspect son crime. Le journal « La Presse » prétendrait que par ailleurs Manesse se serait également livré à des confidences à un des 2 gendarmes chargés de sa surveillance. Quoi qu'il en soit, la ligne de défense ainsi que le mobile avancés par Manesse révèlent une tentative désespérée et maladroite d'entraîner avec lui d'autres comparses de manière éhontée et presque puérile. Reconnaisant donc les faits dont il était soupçonné, Manesse avoua la préméditation notamment par le repérage précis des lieux et des habitudes de ses futures victimes dans les 2 jours qui précédèrent le drame (ce que certains témoins en audience ultérieurement attesteront de manière plus ou moins précise faute d'identifier formellement Manesse). Puis il ira dans un premier temps jusqu'à impliquer son beau-frère Arnould Presse dans la préméditation, avant de se rétracter devant l'incongruité du propos, avant de soutenir ensuite que cette affaire était liée à un adultère intenable avec la veuve Largillière, qui aurait abouti à cet épouvantable et inattendu dénouement. Finalement, il avouera qu'il s'était bien exécuté seul, ayant même poussé la perfidie jusqu'à inviter sciemment au cabaret Isidore Largillière en fin d'après-midi, afin de le retarder dans ses travaux et de le forcer à ne rentrer que vers 19h00, le temps de repasser chez lui emmener sa femme et ses enfants chez des voisins où ils étaient invités, de s'emparer de sa hache, de franchir dans les 7 minutes suffisantes, via les pâtures et la rivière, la distance qui le séparait de l'écurie de Largillière pour commencer son carnage. Quant au mobile de son forfait, Manesse avoua dans un premier temps qu'il remontait à la liquidation et au partage des biens de la belle-mère Désirée Leveau, à son décès, ... en 1834, soit 31 ans plus tôt, au prétexte qu'Isidore avait été avantagé de 2 chevaux. Notons que Manesse n'avait épousé l'aînée des filles Largillière, Elisa, qu'en 1849, soit 15 ans après ladite succession ! Devant une telle futilité, peu entendable, Manesse avoua plus clairement son vrai mobile : contre près de 14 000 francs de passif hypothécaire,

l'héritage que lui procurerait la maison et les biens fonciers de la famille d'Isidore Largillière en cas de disparition complète serait de 29 000 francs et surtout, Manesse avait des vues sur l'habitation qu'il se voyait bien transformer en cabaret. Telle était donc la motivation d'un aussi « effroyable crime de la cupidité » comme le dira la presse de l'époque...

(suite dans le prochain numéro et sur le site internet de la 2c2m)

Cet article, que j'assume pleinement sur le plan de l'analyse historique, ne doit pas être perçu comme portant un jugement de valeur quant aux protagonistes de cette chronique judiciaire, lesquels appartenaient à de vastes et honnêtes familles, aux multiples branches collatérales et dont certains descendants peuvent encore exister, ni faisant preuve d'un appétit douteux pour l'exhumation de « vieilles affaires » que chacun souhaiterait enfouir. Qu'ils ne voient ici qu'un juste rappel de faits avérés, faisant œuvre de reconstitution d'une histoire de nos jours méconnue mais qui a marqué largement notre territoire et ses habitants, et qu'il me paraissait, à ce titre, intéressant d'évoquer.

Frédéric Damien

FONTAINE-AU-BOIS

VISITE HISTORIQUE DE L'EGLISE SAINT-REMY

Grâce au registre paroissial de la commune et aux archives qu'il contient, nous poursuivons la narration de l'évolution de l'église communale, à l'occasion des travaux de rénovation intérieure qui s'y poursuivent actuellement - l'ensemble des statues ont été vernies et le chemin de croix le sera prochainement. Après sa reconstruction (voir le numéro précédent), financée pour une bonne partie par le duc d'Orléans, et qui s'étala jusqu'en 1749, voici venu le temps des aménagements progressifs.

A l'époque, la construction ou la

reconstruction du chœur d'une église, de même que son entretien, incombait au « collateur » c'est-à-dire à celui qui avait le droit de conférer un bénéfice ecclésiastique, en l'occurrence ici l'abbaye bénédictine Saint-André du Cateau, dont le chef était le prélat Dom Pierre Méreau, élu en 1747. Comme d'autres, il se montra parcimonieux, ce qui explique que le chœur, en forme d'hémicycle (où se situait l'autel et le sanctuaire) séparé de la nef par le chancel, était de taille modeste et de style différent du corps de l'église.



Le fauteuil de célébrant, en bois exotique d'Asie, offert au début du 20ème siècle par M. Oscar Berquet, est toujours en usage dans le chœur de l'église Saint-Rémy.

De très jolis lambris (hélas détruits lors de la première guerre mondiale) réalisés par un menuisier de Preux-au-Bois, Nicolas Navé, y furent ajoutés en 1765 et un siècle plus tard, en 1866 très exactement un autre menuisier, Alphonse Trouvez, de Landrecies, fut chargé de construire des stalles en remplacement des bancs, à l'intention des chanteurs, clercs ou laïques.

Dans ce chœur se trouve toujours, au dessus du tabernacle, un très grand tableau (1), copie assez remarquable de la descente de

croix de Rubens (l'original est exposé à la cathédrale d'Anvers), dont l'origine mérite d'être contée, telle que la restitue le registre paroissial :

« Le maire de Fontaine, Monsieur Constant Copy, qui habitait à la rue du Chêne, la maison ensuite occupée, en 1906, par Monsieur Denis Caudmont, et aujourd'hui par M. et Mme Joël Lemaire, fut un jour surpris en pleine campagne par un orage épouvantable. Il promit, s'il échappait au danger, d'ériger une chapelle ouverte servant d'abri pour les voyageurs. Hélas, il décéda subitement quelque temps plus tard sans avoir eu le temps de réaliser sa promesse. Il s'en était cependant ouvert à sa fille, mariée à Monsieur Marsy, de Bousies, pharmacien à Landrecies, qui s'ouvrit à Monsieur le doyen Desse des désirs de son père.

Ce dernier eut l'idée de commuer le vœu et conseilla à la famille d'offrir à l'église de Fontaine une copie de la descente de croix, comme il existait quelques-unes dans la région. Le nom du peintre est resté inconnu et un ex voto en carton mentionna longtemps « don de Monsieur Constant Copy, maire. »

Le registre historique de la paroisse de Fontaine-au-Bois, véritable mine d'informations sur le passé de la commune, recèle encore beaucoup de détails relatifs à l'église. Passons sur les autres tableaux (presque tous disparus), le chemin de la croix (en peinture) et les statues (en bois) qui ont été remplacés au début du 20^{ème} siècle par des figures en plâtre peint ; les lustres, les autels latéraux et les fonts baptismaux, les confessionnaux et la chaire (qui existent toujours), pour nous arrêter un instant sur les sièges destinés aux fidèles.

Il s'agissait jadis de bancs disposés le long des murs, à l'intention des hommes et qui étaient donc source de dissipation. Si bien qu'ils furent enlevés ; ne subsistèrent que les bancs alignés face au chœur dans la grande nef, de différentes formes et de différentes longueurs. Ils étaient afferchés à différentes familles, qui se les passaient de père en fils. En 1752, le curé et le maire de Fontaine s'entendirent pour louer ces bancs à perpétuité, moyennant une redevance de 14¹⁰ ou de 8 livres. « Résultat, nous dit la

chronique, l'église s'est peu à peu vidée sous la 3^{ème} République. Ensuite, les chaises ayant succédé aux bancs, le clerc-sacristain eut toutes les peines du monde à percevoir la modeste taxe annuelle de un franc par chaise occupée. Elles ne l'étaient vraiment que le jour des Rameaux et aux vêpres de la Toussaint. » Si bien que le système s'éteignit.

La cloche s'effondre !

Terminons ce raccourci historique avec la cloche, élément majeur et vivant d'une église.

On trouve la trace d'un incident survenu le jour de la Toussaint 1891 lorsque, sonnant pour les morts, la cloche de l'église de Fontaine se détacha. Elle resta en l'état durant deux ans. Puis, la maison Charles Drouet, de Douai, établit un devis de réparation – en lui donnant un son plus grave. Le coût passa, certes, de 1200 à 1612 francs mais la commune et la fabrique trouvèrent un arrangement. Toujours est-il que le dimanche 5 novembre 1893 « Uranie-Juliette-Henriette » fut baptisée avec pour parrain M. Henri Boulogne et pour marraine madame veuve Hauteceur.

La cloche n'en avait pas fini avec les aléas de la guerre. Fondue en 1893, elle le fut de nouveau après la première guerre mondiale. En effet, les Allemands l'avaient précipitée du haut de sa tour à l'intérieur de l'église et il fallut attendre le 1^{er} juin 1925 pour que la construction d'une énorme charpente permette d'installer une nouvelle cloche de 2500 kilos, que baptisèrent l'abbé Trognon, doyen de Landrecies et l'abbé Herlen, curé de Fontaine. « Adolphine-Archange-Joséphine-Sophie-Virginie », fut offerte par M. Oscar Berquet, conservateur des hypothèques à Saïgon à l'église de sa première communion, comme il lui avait déjà offert en 1913 un magnifique fauteuil de célébrant, d'origine chinoise, qu'on peut toujours voir à l'intérieur de notre église Saint-Rémy.

(1) Grâce à une opération de mécénat, le tableau sera restauré au cours de cette année 2012.

Jean-Marie Leblanc

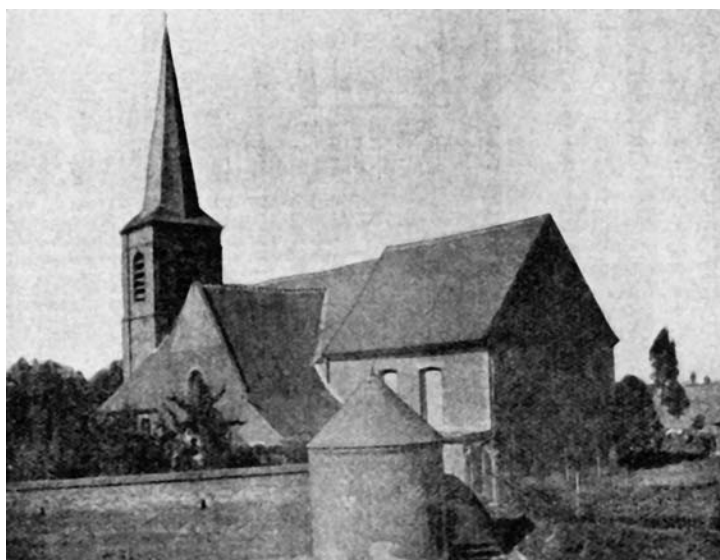
FOREST

I

L'EGLISE SAINT-DENIS AU FIL DES SIECLES

Préface

La voie romaine appelée « Chaussée Brunehaut », aujourd'hui rue principale du village permettait un passage facile aux hordes envahissantes des barbares qui, du III^e au V^e siècle, traversèrent notre pays. Elle fut naturellement aussi le chemin suivi par les premiers apôtres qui évangélisèrent la contrée. C'est ainsi que l'on peut avancer que les habitants de l'époque reçurent la foi, dès les premiers temps du Christianisme.



La naissance de la paroisse

La paroisse de Forest prit naissance avec le village même, en 1180. En effet, il est dit dans la charte de fondation signée entre l'Abbaye de Saint-Denis (près de Paris) et Bauduin V - Comte de Hainaut : « *L'église de la nouvelle ville sera à l'abbaye de Saint-Denis avec tout ce qui lui appartient* ».

Cette formulation semble indiquer que l'église fut bâtie dès l'origine du village et dotée de quelques biens par la pieuse munificence du comte Baudouin V. Elle prit tout naturellement comme patron Saint-Denis (1^{er} évêque de Paris qui vécut au III^e siècle).

Le « collateur » de la cure a été naturellement dès son origine l'abbaye de

Saint-Denis. En 1605, l'Archevêque de Cambrai lui racheta ses droits sur l'église de Forest en même temps que le prieuré de Solesmes.

Dès l'origine le cimetière entourait l'église, il a reçu les sépultures depuis la fondation de Forest jusqu'à 1882, c'est-à-dire durant 700 ans. Il était entouré d'un mur d'environ 2 m 50 de hauteur percé de meurtrières avec fossés et pont-levis, il avait l'aspect d'un fort.

L'évolution du bâtiment de l'église

Construite avec les premières maisons du village, elle n'avait primitivement qu'une seule nef formant avec le transept une croix latine. Une tour massive, large de 10 mètres se dressait à l'entrée de l'édifice.

Comme cette tour servait de guet en temps de guerre, l'église fut plusieurs fois brûlée notamment pendant les guerres du XVe au XVIIe siècle. Mais ses épaisses murailles résistèrent aux ravages du feu. Toutefois à la fin du XVIIe siècle, son état imposait une restauration qui fut réalisée en 1697, laquelle s'avéra quelques dizaines d'années plus tard insuffisante. En effet, la tour était dans un état lamentable ; tous les jours des pierres s'en détachaient et il devenait urgent d'entreprendre d'importants travaux voire de la démolir et d'en reconstruire une autre.

A cette époque, les travaux de construction ou de réparation d'une église étaient, généralement à la charge exclusive de la communauté. C'était une grosse affaire pour la paroisse de Forest qui n'avait que de minimes ressources, et il importait de sauvegarder les intérêts des habitants. C'est ainsi qu'en janvier 1754, une enquête fut diligentée pour évaluer le montant des revenus de la communauté, et dresser par l'intermédiaire d'un architecte l'état des lieux et une évaluation du coût de la reconstruction.

Il en résulta que l'importance des travaux qui concernaient non seulement la reconstruction

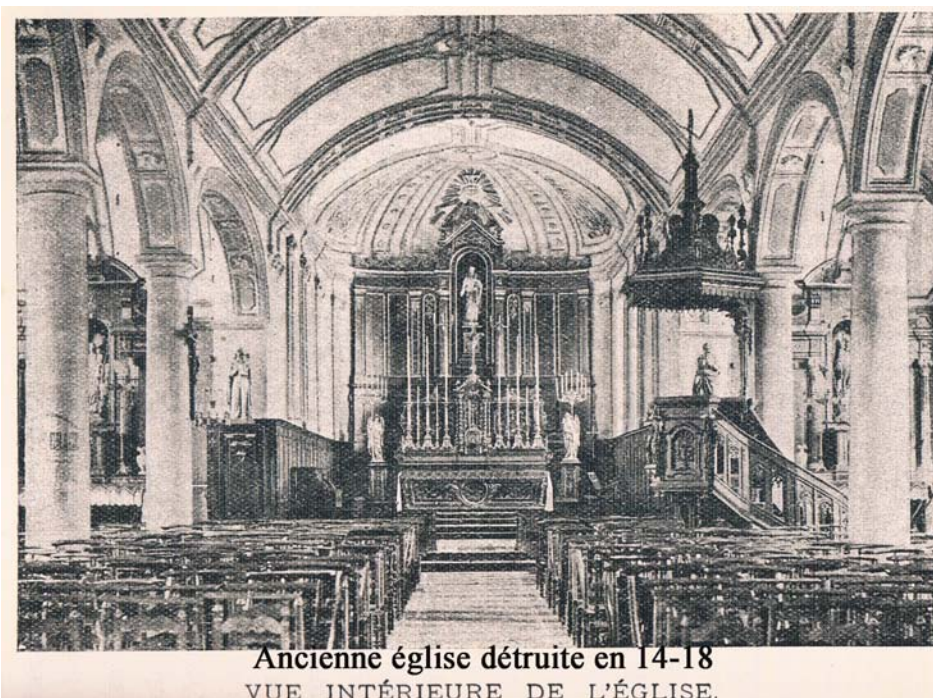
de la tour et l'élargissement de l'église, mais aussi l'addition de deux petites nefs, n'étaient pas à la mesure des moyens de la paroisse. Sur requête des habitants, après de nombreuses péripéties, ils furent financés pour partie par l'exemption durant plusieurs années des corvées « de voitures et de bras » des habitants du village, et par la paroisse au moyen de 21 annuités.

Hélas ! L'église à peine remise à neuf, faillit disparaître à la fin de la période révolutionnaire. En effet, à cette époque et nous sommes en 1798, certains biens

édition les moyens et décisions prises pour sa reconstruction en 1928.

Il a été emprunté ci-dessous à l'Abbé Poulet - curé de la paroisse - un résumé de son aspect en 1905.

Avec sa belle tour carrée, son transept, son vaste chœur, l'église présente un ensemble architectural harmonieux qui ne manque pas d'originalité. La patine de ses huit siècles d'existence confère à ses vieilles murailles une teinte particulière qui rend vénérables les antiques monuments.



Ancienne église détruite en 14-18
VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE.

La tour d'une hauteur totale de 18 m 40, est surmontée d'une belle flèche qui mesure 17 m 80. Avant la révolution, il y avait 2 cloches, la plus grosse bénite en l'an 1843 existe encore, la plus petite disparut à la Révolution sans doute envoyée à la fonderie nationale de Douai.

L'intérieur de l'église est bien dimensionné, le

nationaux furent mis aux enchères publiques. C'est ainsi qu'elle fit l'objet d'une adjudication à Douai le 11 février 1799, et acquise par des citoyens domiciliés à Lille, qui avaient pour objectif de récupérer les matériaux après sa destruction.

Ces adjudicataires payèrent avec des assignats qui tombèrent rapidement en discrédit, ce qui permit de sauver l'église d'une destruction imminente grâce à l'intervention courageuse d'un généreux et dévoué chrétien.

Description de l'église

Aujourd'hui l'église dont nous décrivons l'intérieur n'existe plus, elle a été détruite en 1918, nous verrons dans une prochaine

chœur n'a pas d'abside, il se termine en carré.

La voûte en plein cintre est très surbaissée, elle montre un plafond imitant des arcs doubleaux divisant la voûte, au dessus de chaque colonne des travées ; une clef orne le centre de chaque division de la voûte.

L'église ne possède pas de vitrail, il est prévu de la doter de beaux vitraux retraçant l'histoire de Saint Denis, patron de la paroisse.

Ce que l'église offre de plus précieux aux regards, c'est d'une part les boiseries du chœur composées de 33 panneaux séparés par des pilastres et artistement sculptés dans le style du XVIII^e siècle. Et d'autre part le maître-autel qui attire les regards par ses

proportions aussi gracieuses que monumentales. Il a de plus son histoire : provenant de l'église de Saint Germain l'Auxerrois à Paris, il fut inauguré sur la place de la Concorde, à l'occasion du service solennel que le gouvernement fit célébrer le 6 juillet 1848, pour les victimes de l'insurrection de juin et acheté par Mr Barbier, alors curé de Forest.

Rédigé d'après les archives et l'Histoire de Forest écrite en 1905 par l'Abbé S. Poulet,

curé de la paroisse

Fin de la 1^{ère} partie

Georges Broxer

LANDRECIES

L'HISTOIRE DE L'ANCIEN COLLEGE ET DU LYCEE DE LANDRECIES

Le Lycée actuel a pour ancêtre une "**Ecole Primaire Supérieure**" (EPS) créée au début de la 3^{ème} République, après la promulgation des lois Jules Ferry, et un "**Cours Complémentaire de Jeunes Filles**".

Ces deux établissements, dotés d'un internat, avaient une réputation certaine dans toute la



région et nombreux furent les futurs fonctionnaires (Enseignement, Ponts et Chaussées, Finances, ...) qui y firent leurs études.

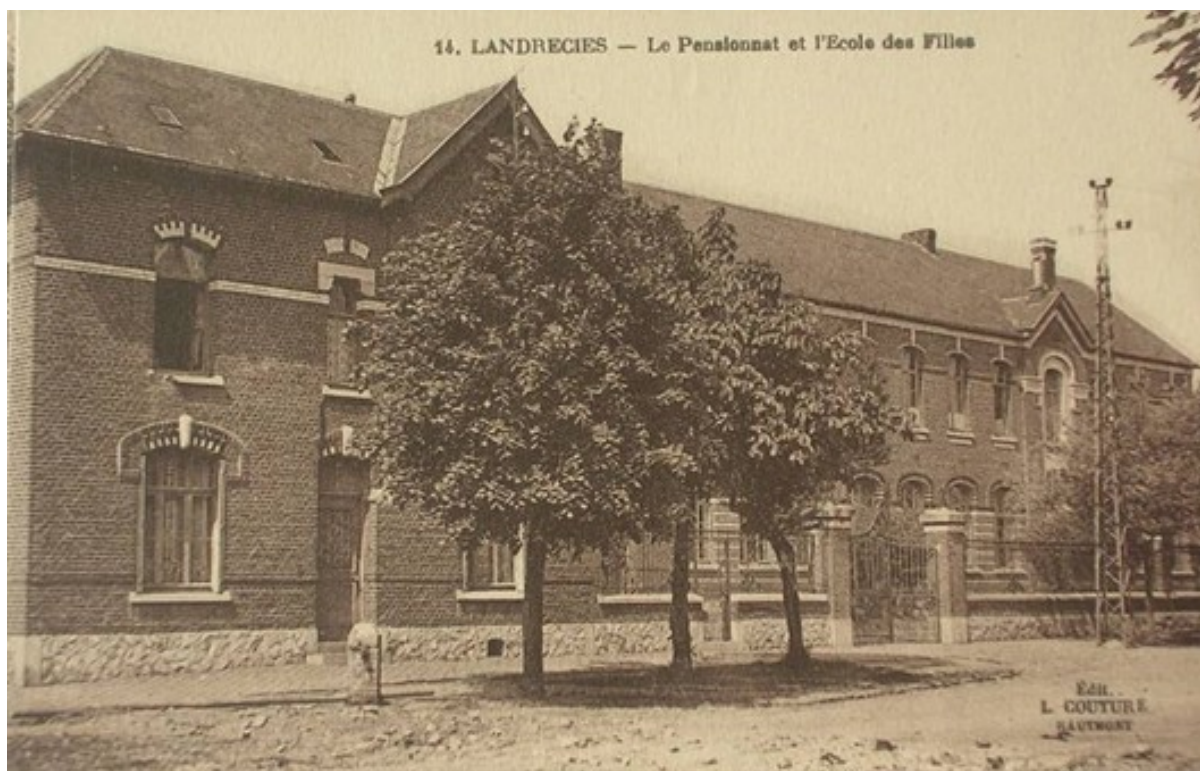
Le "Cours Complémentaire de Jeunes Filles" se situait dans la rue Vauban à la place de l'actuelle école Maurice Carême.

L'"Ecole Primaire Supérieure de Garçons" se situait, quant à elle, dans la Grand Rue, devenue la rue du Général de Gaulle.

En 1939, ils furent groupés en un "**Collège Municipal Mixte**" qui fut transformé en 1960 en "**Lycée Municipal Mixte**".

Le fonctionnement de l'internat, tant au Collège qu'au Lycée, était sous la responsabilité du chef d'établissement.

La mise en gestion municipale ne prendra effet qu'à la rentrée scolaire 1965, la mise en





régie d'état à la rentrée scolaire 1966 et la nationalisation le 16 septembre 1968 avec effet financier au premier janvier 1969.

Jusqu'en 1969, le Lycée fonctionna dans les anciens locaux de l'EPS qui groupaient 5 classes "en dur" auxquelles furent adjoints 13 bâtiments préfabriqués représentant 24 classes.

Grâce aux efforts conjugués de la Municipalité et de MM. Bruyelle et Manien, principaux du Lycée, et après maintes difficultés, de nombreux projets et contre-projets, la construction d'un Lycée neuf était enfin décidée par le Ministère de l'Education

Nationale sur l'emplacement de l'ancien terrain de sports de l'EPS et également sur des prairies achetées par la ville.

La pose de la première pierre eut lieu le 6 janvier 1967 en présence de M. Debeyre, Recteur et de M. Treffel, Inspecteur d'Académie.

La mise en service de l'internat eut lieu le 1er janvier 1968, celle de l'externat le 15 septembre 1968.

L'inauguration officielle se déroula le 19 octobre 1969.

Mario Papa



Lycée Duplex - 1960 - classe de seconde¹⁴ autour de M. Jean Buquet, Jean-Marie Leblanc, Jean Coulon, Philippe Lefebvre, Liliane Abraham, ...

LOCQUIGNOL

QUAND SOMMES-NOUS DEVENUS FRANÇAIS ?

Au 17^{ème} siècle, la région d'Avesnes était avant tout peuplée par des paysans des Pays-Bas Espagnols. Les Pays-Bas Espagnols comprenaient les Pays-Bas, la Belgique, le Nord et le Pas-de-Calais.

Par leurs possessions (Nord Pas-de-Calais, Franche-Comté et le Roussillon), les Espagnols encerclaient le royaume de France mais ce dernier n'acceptait pas cette situation !

Le roi Louis XIV était trop jeune. La Régence, exercée par sa mère Anne d'Autriche, déclara la guerre à l'Espagne le 1^{er} avril 1635. Cette guerre se poursuivra jusqu'en 1658.



Entrevue de Louis XIV de France et de Philippe IV d'Espagne dans l'Île des Faisans en 1659

(On distingue la fille de Philippe IV, future reine de France, derrière lui) - musée de Tessé, Le Mans.

Durant cette période, les négociations entre la France et l'Espagne furent difficiles : les antagonistes ne voulaient céder sur rien ! La France désirait obtenir le Nord Pas-de-Calais qui ouvrait la route vers Paris aux ennemis et l'Espagne voulait la Bourgogne. La France était alors complètement encerclée.

Les négociations du **traité des Pyrénées** débutèrent à Paris le 4 juin 1659 et commencèrent par une discussion sur le mariage du jeune roi de France, Louis XIV

avec l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse.

Pendant ce temps, des querelles intestines en France entre le très riche Prince de Condé et Mazarin accélérèrent le déroulement du traité.

Après s'être battu pour la France, le Prince de Condé, Bourbon par le sang, passa à l'ennemi par colère et par vengeance ! Puis il se ravisa et se rallia à la France. De nouvelles négociations devenaient favorables à la France.

En janvier 1660, la ville d'Avesnes fut remise à la France. Cette ville était la plus grande place forte du pays de France !

Les négociations continuèrent sur le cas épineux de la forêt de Mormal et du village de Locquignol.

Cette forêt jouissait d'une administration spécifique et l'Espagne contesta fortement sa cession à la France. Son rapport financier était important, de ce fait les deux couronnes voulaient la forêt de Mormal !

Comme aucun accord ne fut trouvé, on décida de la mise sous séquestre. Elle fut alors administrée conjointement par les deux pays, soulevant maintes contestations sur le paiement des bois.

Louis XIV, de mauvaise foi, et contre l'accord de la mise sous séquestre, la fit administrer par son seul pays à partir de 1675 ! Le cas de la forêt de Mormal resta en suspens pendant de longues années et l'Espagne n'admettra jamais la perte de cette forêt.

Il fallut attendre le 2^{ème} traité de Nimègue en 1679 pour que la forêt de Mormal et le village de Locquignol soient reconnus officiellement français...

Marc Lavie

MAROILLES

RENE DUMONT A MAROILLES
L'agronome et « la fleur du pays vert de Thiérache »

A la fois atout et inconvénient, la grande diversité de l'agriculture française est étudiée par les agronomes depuis la fin de la

seconde guerre mondiale. A cette époque, une nécessaire modernisation apparaît déjà

« petites haies bien tondues clôturant l'herbage quasi-exclusif ». La transition entre l'openfield du Cambrésis et la terre bocagère avesnoise est brutale.



comme primordiale à sa survie. Dès 1946, René Dumont, ingénieur agronome et sociologue, expose ses théories dans un livre intitulé « *Le problème agricole français. Esquisse d'un plan d'orientation et d'équipement* », bilan d'un travail mené depuis 1933. Il a parcouru le pays afin d'analyser les besoins de l'activité agricole française : mécanisation, révolution fourragère, exode rural comme moyen d'accroître la superficie des exploitations y sont analysées. L'agronome fonde ses théories sur son expérience du terrain. En 1945, son voyage d'étude sur le territoire français l'avait amené à Maroilles. Il voulait observer le fonctionnement des fermes de la Thiérache, pays voisin de son lieu de naissance, Cambrai. Sa surprise est grande lorsqu'il aborde un pays bocager aux

de moins de 5 ha. Chaque travailleur agricole, salarié ou non, exploite en moyenne 6 ha. L'ambition des jeunes herbagers propriétaires : atteindre la superficie de 12 ha afin de vivre de leur exploitation. La culture y est peu mécanisée : 255 chevaux aident à cultiver, à se déplacer. Les exploitations se partagent les 2.037 ha de prairies avec les 1.500 vaches plus les veaux de l'année.

Terres argileuses et climat humide (plus de 800 millimètres d'eau à Maroilles par an), évaporation réduite due à la persistance du temps couvert, incitent à n'exploiter que l'herbe. Si l'été 1945 a réduit les pâtures en « paillasson » partout en France, Maroilles a conservé une herbe verte et tendre qui étonne l'agronome.

On ne cultive pas à Maroilles : ce sont des

Une première étude paraît en 1951 sous le titre de « *Voyages en France d'un agronome* ».

Son périple amène donc René Dumont à Maroilles le 1^{er} août 1945, à bord d'une jeep de l'armée américaine conduite par deux G.I., dans une ferme de la rue des Juifs, celle de Paul Azambre. Il n'y arrive pas par hasard, il est en effet en relation amicale avec M. Léon Wuiot (né à Gommegnies en 1895), camarade de régiment, alors directeur de l'école des garçons de Maroilles. C'est ce dernier qui indique à l'agronome le nom de son ami Paul Azambre, tous deux grands supporters de l'équipe de football de Valenciennes.

Maroilles compte alors 153 exploitations (pour 144 ouvriers d'usine, employés et 126 commerçants), dont 47 d'une superficie de moins de 10 ha et 23



« *fermes sans charrue* ». René Dumont remarque encore : « *les pâtures plantées de pommiers n'ont pas de prix* ». Recette assurée alors pour les herbagers qui ont regreffé leurs pommiers à cidre en variétés « *au couteau* ».

L'agronome observe les méthodes d'exploitation, en étudie l'histoire en véritable ethnologue. Depuis 1945, la pratique de la traite tri-quotidienne a été abandonnée, trop coûteuse en temps. Les fosses à purin sont cimentées, le fumier a été déplacé de devant à l'arrière de l'étable. Le lait de la traite est rentré à la ferme en bidons, et non plus en « *canes* » aux formes normandes. Le poney a aussi remplacé l'âne ou le chien pour tirer la charrette.

Il constate que le lait contient près de 400 grammes de matière grasse par litre en moyenne, parfois 500 en fin de lactation. Avec 22 litres de ce lait, l'on fabrique un kilo de beurre qui est vendu aux marchés de Landrecies, Avesnes-sur-Helpe, Le Nouvion-en-Thiérache. Le lait écrémé est gardé pour les veaux et les porcelets. Le complément alimentaire est fourni par les pulpes de betteraves du Cambrésis, les déchets de brasserie, l'arachide du Sénégal et la graine de lin d'Argentine pour le tourteau.

Normandes, Hollandaises, Flamandes, Bleues du Nord constituent l'ensemble du cheptel. Les pâtures drainées sont abondamment fumées fin août et en février, hersées en mars. Les « *refus* » et les renoncules sont coupés en mai et juillet. La fenaison se doit d'être achevée avant le 14 juillet. Le regain, ou foin bâtard, est coupé

vers le 20 août. La taille des haies est un travail d'automne et d'hiver. De fait, l'exploitation agricole a peu évolué depuis 1913, héritière de la période dominante « *d'embouche* » du XIX^e siècle. Remarque de l'agronome, la fertilité de la terre de Thiérache est « *la résultante tant de l'effort humain que des conditions naturelles* ». Mais pour lui, « *l'herbage permanent n'est pas la spéculation qui assure la plus haute production fourragère* ». La méthode du « *ley-farming* » anglais, prairie temporaire, offre un meilleur rendement.

Cette étude maroillaise a fait l'objet d'un

CULTIVATEURS ou HERBAGERS	Nombre de Vaches
REPORT. . .	154
Sculfort René	16
Sculfort Erasme	8
Dassier Brasseur	14
Carion Henri	8
x Evand Chapelle	6
Dévière Godon	4
Monsieur Amiel	7
Millet Obzambé	10
Dévière Paul	16
Appinmont. Moutilly	10
Lempereur Blas	6
Lengrand Collin	12
Croton Bruchet	12
Danier Zéphir	10
Labre Arthur	12
Drasselet François	12

chapitre complet du livre intitulé « *L'herbe à demi-cultivée de Maroilles en Thiérache* ». Vu le succès de l'ouvrage, il obtient le prix Olivier de Serres en 1951. Il y aura une seconde édition revue et corrigée en 1956.

« Nouveaux voyages dans la campagne française »... et à Maroilles en 1976

En 1976, René Dumont entame un nouveau périple à travers la France pour étudier l'évolution du monde agricole depuis 1945, soit une trentaine d'années plus tard. Il passe à nouveau à Maroilles, cette fois en Citroën 2 CV, reçu par Gérard Azambre, le fils de son hôte en 1945. Il est accompagné par un autre agronome, son élève François de Ravignan qui cosignera ici son premier livre avec René Dumont (né en 1935, François de Ravignan sera l'auteur d'une quinzaine de livres comme « *Comprendre une économie rurale* » en 1981). Leur étude paraîtra en 1977 sous le titre de « *Nouveaux voyages dans la campagne française* ». Son constat à Maroilles, cette fois rédigé dans un chapitre plus court : il ne reste que 70 exploitations (la plus petite compte 15 ha pour 14 vaches, la plus grande 45 ha), qui ont chacune un ou deux tracteurs. Pour René Dumont, la



disparition des chevaux, il n'en reste alors que 5, a permis de nourrir 300 vaches en plus. A la ferme Azambre, on est passé d'une production laitière de 63.000 à 105.000 litres, on élève 57 bovins de race normande, au contraire de la Frisonne préférée dans la majorité des exploitations avesnoises. Notre agronome vante la qualité du beurre de l'exploitation, avec son goût de noisette, qualité bien supérieure à celui des

laiteries industrielles. En 30 ans, une petite révolution a déjà été accomplie !

L'avenir de l'exploitation herbagère en Avesnois vu par René Dumont en 1976 n'est guère optimiste. La disparition de la plupart des fermes semble pour lui inévitable, « *à moins que l'on ne change de politique agricole ; et que l'on se décide à payer le lait, dont la valeur relative baisse, à un prix correct* ». Des propos visionnaires ! En 2012, demeure une quinzaine de fermes à Maroilles soit 10% du nombre par rapport à 1945. La France a définitivement rompu avec sa tradition agricole.

Un chapitre complémentaire va étudier le problème de l'exploitation intensive du pommier. La ferme de M. Manesse, qui a planté ses pommiers basse-tige en 1934 sur 10 ha, est citée en exemple. « *Un circuit court de distribution qu'il y aurait intérêt à développer* » dans une région à densité de population élevée, selon René Dumont. Encore un propos qui reste pertinent des années plus tard.

Brève biographie de « l'homme au pull-over rouge » : René Dumont

Né à Cambrai le 13 mars 1904, ce fils d'ingénieur agricole, franc-maçon, militant du Parti radical, et d'une des premières femmes agrégée de mathématiques de France, va devenir un des pionniers de l'écologie dans le pays. L'amour de la terre, René Dumont le tient de son père et de sa famille paternelle, exploitante agricole à Rubécourt, près de Sedan. Elève de la classe préparatoire de mathématiques au lycée Henri IV à Paris, il sort de l'Institut National Agronomique (INA) avec le diplôme d'ingénieur agronome. En 1929, il débute sa carrière d'ingénieur colonial dans les rizières du Tonkin. De 1933 à 1974, il enseignera à Paris l'agriculture comparée et donnera des conférences dans le monde entier.

Son parcours politique commence en 1937 sous le Front Populaire dans le cabinet du ministre de l'agriculture Georges Monnet. De décembre 1945 à 1953, il sera conseiller agricole au Commissariat général du Plan de modernisation et d'équipement. Le 5 mai

1974, il est le premier candidat écologiste de l'histoire électorale présidentielle de France. René Dumont, qui se déplace en vélo en pull-over rouge, « *la voiture ça rend con...* », obtient 1,32% des suffrages.

Cet humaniste de gauche, père spirituel de l'écologie, membre fondateur d'ATTAC, s'éteint le 18 juin 2001.

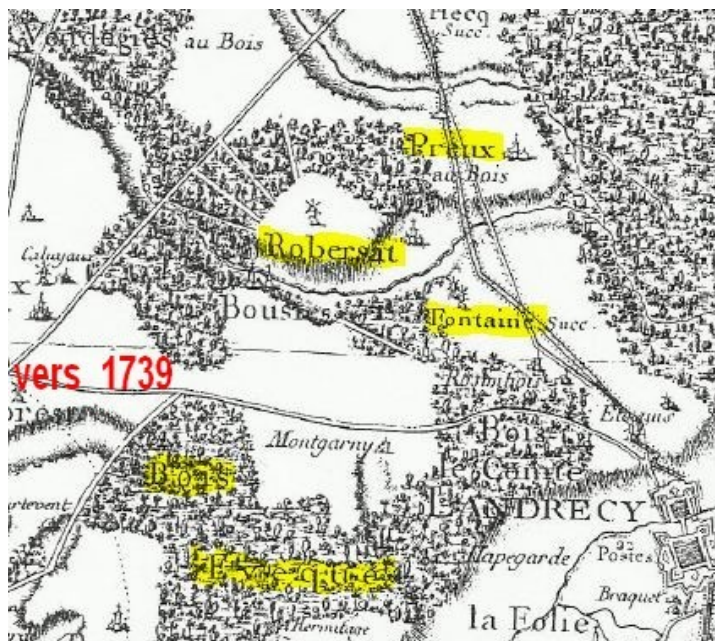
Merci à Gérard Azambre

Hervé Gournay - Société Historique de Maroilles

ROBERSART

UNE ROUTE DE DEFRICHEMENT

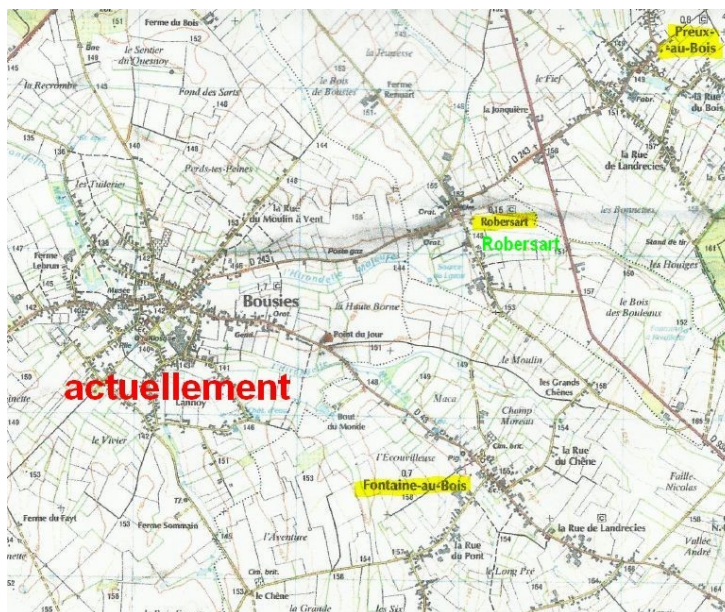
Il y a très longtemps, notre région était recouverte d'une vaste forêt et de marais. Ces massifs étaient déjà exploités et morcelés à l'époque gallo-romaine. Cette forêt s'appelait la forêt charbonnière (carbonaria sylva). On utilisait le bois pour fabriquer du charbon de bois. Celui-ci servait à chauffer à haute température les métaux dont avaient besoin les forgerons et les charrons. Au 11^e siècle, les défricheurs envahirent les forêts. C'est à cette époque qu'un dénommé Robert investit notre territoire et commença à "essarter".



Au sud-ouest de la forêt Mormal, la route des défrichements commença à Preux au Bois, Robersart et s'infléchit au sud vers Mal Garni⁽¹⁾, situé à Fontaine-au-Bois en lisière de Bois l'Evêque.

Mal veut dire en celte mont. On le retrouve dans Mormal qui signifie en celte "haut mont".

Au 16^e siècle, les défrichements reprirent. Les abus de pâturages furent nombreux. Les guerres de conquête française occasionnèrent de nombreux dégâts en forêt : nous étions en zone de frontière Pays-Bas Flamands.



1789 : la Révolution ! Beaucoup de bois et forêts furent morcelés par la vente de biens nationaux. En 1782, 1793 et 1794, notre territoire fut le théâtre d'opérations militaires.

Au 19^e siècle, l'extraction du charbon permit une pause dans l'exploitation forestière. Pourtant les bosquets, autour de Robersart, disparurent avec le besoin de l'industrie verrière qui s'implanta à Landrecies.

(1) Mal Garny est identifié sous le nom de Montgarny sur la carte de Cassini datée de 1739.

Reine Gäida

PREUX-AU-BOIS | UNE LIGNE DE CHEMIN DE FER EN PROJET EN 1901

Il y a un peu plus d'un siècle, les communications entre les différentes communes du département du Nord n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, et leur développement était en pleine expansion.

C'est pourquoi lors d'une dépêche du 22 février 1901, M. Pierre Baudin, ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Waldeck-Rousseau, sous la présidence d'Emile Loubet, décida d'élargir le réseau ferroviaire dans notre région et



particulièrement entre Le Quesnoy et Landrecies.

Il demanda une étude aux "Ponts et Chaussées" du département du Nord qui fut livrée le 21 février 1903 par l'Ingénieur Ordinaire sous ces termes : "dans sa séance du 21 août 1902, le Conseil Général du Nord a adopté favorablement un vœu tendant à la création d'un chemin de fer à voie étroite entre Landrecies et Le Quesnoy par Preux-au-

-Bois, Englefontaine, Poix-du-Nord et Louvignies-Quesnoy avec prolongement éventuel par Préseau et la vallée de la Rhônelle.

Cette ligne ferrée est à considérer comme devant former le prolongement jusqu'à Landrecies du tramway projeté depuis longtemps entre Valenciennes et Le Quesnoy par Préseau et la vallée de la Rhônelle. Il n'est donc pas sans intérêt de faire connaître tout d'abord que M. le Ministre des Travaux Publics, par une dépêche en date du 22 février 1901, a informé M. le Préfet qu'il était disposé à examiner le projet en vue de déclaration d'utilité publique, sous la condition que le département, avec ou sans le concours des communes intéressées, consente le cas échéant, à assumer toute la charge de l'entreprise.

Le chemin de fer d'intérêt local dont il s'agit, considéré comme prolongement du tramway de Valenciennes au Quesnoy, partirait de la gare du Quesnoy, traverserait le centre des communes de Louvignies-Quesnoy et d'Englefontaine, passerait à proximité des communes de Poix du Nord, Preux-au-Bois et Robersart pour se terminer d'une part au service de voyageurs à la gare de Landrecies, d'autre part au service de marchandises seulement à la ligne de Solesmes à Landrecies dont la construction sera commencée prochainement.

La longueur entre les extrémités qui viennent d'être indiquées serait d'environ 17 kilomètres presque entièrement sur des voies de communication existantes.

Les communes desservies directement seraient :

- Le Quesnoy.....3872 h
- Louvignies-Quesnoy...1089 h
- Englefontaine.....1823 h
- Landrecies.....3866 h

Les communes desservies indirectement seraient :

- Poix-du-Nord.....2426 h
- Hecq.....467 h
- Robersart.....240 h
- Preux-au-Bois.....1515 h

Soit une population totale de 15298 habitants.

Le Quesnoy possède une sucrerie importante

qu'approvisionnent les producteurs de betteraves des localités environnantes.

A Louvignies-Quesnoy se trouve un tissage. A Englefontaine, sont installées de nombreuses fabriques de tuiles et carreaux employant de grandes quantités de charbon et donnant lieu à d'importantes expéditions de produits fabriqués.

A Landrecies, il existe une meunerie et une verrerie. On peut affirmer, d'autre part, que la nouvelle ligne produirait un grand mouvement de voyageurs à la gare de cette ville.

Parmi les quatre communes indirectement desservies, deux, Poix-du-Nord qui possède une filature et trois tissages, et Preux-au-Bois avec une galocherie et plusieurs fabriques de sabots donneraient lieu à d'importants transports de matières brutes et fabriquées. Cette ligne rendrait donc de réels services.

La dépense totale par kilomètre de ligne serait de 53500 Francs. L'utilité de cette création est incontestable. Elle serait plus grande encore si la ligne était continuée jusque Valenciennes.

Comme il est à présumer que M. le Ministre des Travaux Publics maintiendra, à l'égard du chemin de fer du Quesnoy à Landrecies, la résolution contenue dans sa dépêche du 22 février 1901 à savoir que : "le département devra, avec ou sans le concours des communes intéressées, prendre toutes les dépenses à sa charge, nous estimons qu'il conviendrait de donner connaissance de ce qui précède à ces communes en leur demandant d'indiquer les sacrifices qu'elles sont disposées à s'imposer".

La demande fut faite le 13 février 1903 par le Conseiller Général du Canton de Landrecies par une lettre de plus de quatre pages. Dans cette dernière, il souhaitait que les conseillers municipaux des communes concernées votent "une large subvention, parce que ce n'est qu'armé de ces subventions communales que je (le conseiller général) pourrai défendre ce chemin de fer que je considère comme d'une importance capitale pour la commune de Preux-au-Bois."

Lecture fut donc faite de cette missive aux conseillers municipaux qui, hélas, ne votèrent pas de subventions pour la réalisation de ce chemin de fer .

Mais la lecture de certains documents laisse à penser que tous les acteurs de cette entreprise n'avaient pas les mêmes intérêts...

Catherine Marsy

CROIX-CALUYAU

SOUVENIRS D'UN LIEU CADASTRE "CHAPELLE, L'ANCIENNE EGLISE"

En partant des souvenirs lointains des personnes interrogées et des éléments retrouvés, je vais essayer de reconstituer un lieu du hameau de Caluyaux à l'époque où ce village se composait de deux parties : une nommée Croix et l'autre hameau Caluyaux. Imaginez un lieu de rendez-vous pour les enfants. Imaginez ce lieu foulé par eux...



Pour y accéder, ils devaient grimper quatre à cinq marches dont les pierres étaient posées les unes à côté des autres. Ces marches permettaient de gravir le talus qui surplombait la Chaussée Brunehaut.

En haut de ces marches, une petite grille blanche donnait accès à un terrain entouré d'une haie. Des stèles jonchaient le sol. Quelques mètres plus loin, on voyait une construction en briques et pierres bleues, de forme arrondie, avec deux ouvertures sur les côtés donnant de la lumière. Une porte, en forme d'arcade, était entrouverte. A l'intérieur, on pouvait découvrir quelques



sièges et une statue de St Christophe portant un enfant sur le dos.

Imaginez cette chapelle entretenue par la générosité des gens, soit en venant la nettoyer, ou en attachant des moutons à un piquet afin de tondre l'herbe, ou en coupant la haie une fois par an au ciseau ou encore en restaurant la porte sur ses propres deniers.

Ce lieu mentionné au cadastre «Chapelle, l'ancienne Eglise» était surtout connu par les habitants car elle ne se voyait pas de la Chaussée Brunehaut.



Que reste-t-il aujourd'hui de cet endroit ?

Tout a été détruit dans les années 1970 pour laisser la place à une grande prairie. Seul reste le souvenir des enfants courant autour de la chapelle et piétinant les cressons

sauvages. C'est le souvenir d'un lieu de rencontre et de distraction.



Elisabeth Pruvot

(Merci aux personnes qui ont donné ces renseignements et à celles qui pourraient en fournir d'autres).

BOURSE A L'INITIATIVE **AVIS AUX CANDIDATS !**

*Qui succèdera à Madame Dominique Vandebossche, lauréate 2011 de la **Bourse à l'Initiative** de la 2C2M pour son magasin de proximité à Maroilles ?*

Cette initiative de notre Conseil Communautaire date de 1997 et se propose de récompenser chaque année d'une bourse de 1 500 Euros une création ou un développement d'activité (commerce, entreprise artisanale) réalisé sur notre territoire et porté par un ressortissant de notre territoire participant ainsi à sa valorisation ou au service rendu à ses concitoyens.

Rappelons que peuvent être candidates, les réalisations ayant au moins deux années d'existence et transmises par le canal de la mairie de la commune concernée.

TERRES DU PAYS DE MAROILLES : LES SAVEURS ET LE TOURISME

L'architecture et les matériaux du Carré des Saveurs, situé juste en face de l'authentique Grange Dimière de brique et de pierre bleue, dans le centre de Maroilles, créent le contraste. Mais il suffit d'en pousser la porte pour découvrir que les valeurs et...les saveurs de notre territoire sont là et bien là.

C'est en effet un lieu multifonctionnel qui répond à la vocation voulue par ses concepteurs et que rappelle Sophie Devlieger, sa directrice : *« les missions que nous nous sommes fixées paraissent répondre aux attentes sociales actuelles, avec le souci du service public, et avec le concours maximal des acteurs locaux et des usagers de l'activité touristique. »*

Voici quelques exemples de ces missions :

La coordination de l'accueil et de l'information des touristes en partenariat avec les syndicats d'initiative communaux ;

La réalisation d'ateliers culinaires promouvant des produits et des savoir-faire locaux ;



La réalisation de séminaires, de repas associatifs et familiaux, élaborés par des chefs et restaurateurs locaux, avec des prix n'entrant pas en concurrence avec les tarifs moyens pratiqués sur le territoire. Ces repas pourront être aussi proposés à l'extérieur, mais devront toujours être composés à hauteur d'au moins 80% de produits locaux et d'un maximum de produits frais ;

La mise en relation des producteurs locaux et des consommateurs (circuits courts) ;

La représentation et la promotion des atouts touristiques du territoire, dans les divers salons ou manifestations du même type ;

La promotion ou l'organisation de manifes-

tations, initiatives et événements culturels, sportifs ou sociaux, aux retombées médiatiques dépassant le cadre communautaire.



« Je précise, dit encore Sophie Devlieger, qu'il n'y a pas de chef de cuisine attitré au Carré des Saveurs, mais que nous faisons appel aux restaurateurs du territoire, s'ils n'ont pas la capacité d'accueillir des groupes de convives de 100 personnes et plus ; également aux enseignants et aux élèves du Lycée hôtelier Jeanne d'Arc d'Aulnoye Aymeries, dans le cadre de leur parcours professionnel. En outre, notre cahier des charges implique, vous l'avez noté, le respect des saveurs du territoire et des produits locaux ; c'est le but de l'opération que de les mettre en valeur. »

Le parcours des sens : une approche pédagogique de notre bocage

Bien sûr, il est dommage que la fromagerie qui jouxte le bâtiment du *Parcours des Sens*, sur la route de Noyelles, ne soit plus en fonction, car c'était un « plus » appréciable pour les visiteurs – odeurs du lait et du maroilles comprises. Il reste que la conception de cet établissement, destiné à faire mieux connaître la tradition bocagère et fromagère de notre terroir, est tout à fait intéressante, même pour ceux qui sont du cru !

Ecarter le rideau plastifié qui ouvre la visite, c'est entrer dans notre monde rural, celui d'hier et celui d'aujourd'hui : les prés, les vaches, les ruisseaux, les plantes, les métiers les outils...avec des illustrations bien choisies et des bornes interactives et sensorielles permettant de tester vos connaissances en la



matière...

Puis se présente le monde du lait et du fromage, une approche pédagogique et familière aussi bien pour les petits que pour les grands. Tout cela est commenté au travers d'un audio-guide automatique en quatre langues - plus notre patois ch'ti - au fil de votre circulation sur le parcours ! Une halte est proposée pour la projection d'un très joli film, pédagogique, de même qu'un second, à la sortie, sur un mode beaucoup plus humoristique celui-là, histoire de finir avec le sourire.

Une décoration territoriale (de jolies photos de tous nos villages) et une boutique de produits viennent compléter cet intéressant voyage au cœur du maroilles. On vient le visiter de loin, parfois en jumelage avec le Carré des Saveurs. Car les deux structures

sont complémentaires et répondent, chacun à leur manière, à l'objectif poursuivi : mieux faire apprécier les richesses de notre Avesnois...

° **Entrée gratuite pour les enfants et accompagnateurs du Centre aéré communautaire du mois de juillet ; entrée gratuite également pour les élèves et accompagnateurs des écoles maternelles et primaires des communes de la 2C2M.**

Tous renseignements, jours et horaires d'ouverture, tarifs de visite, de repas et de stages culinaires, ainsi que toute autre information peuvent être obtenus au 03 27 77 02 10

Jean-Marie Leblanc



Une complémentarité bien comprise...

Boucher-restaurateur dans le centre de Maroilles, avec huit employés, Bruno Andriès a repris dans la commune le restaurant « L'Estaminet » il y a quelques mois et il fait partie de la palette de restaurateurs de l'Avesnois qui, sollicités par le Carré des Saveurs, ont accepté de collaborer à son fonctionnement.

« Chez moi, je ne peux pas aller au-delà de 70 couverts, explique-t-il ; aussi, lorsque l'occasion m'est proposée d'aller au-delà, au Carré des Saveurs par exemple, j'accepte volontiers. On m'indique le cahier des charges, j'ai la liberté de faire des propositions de menu en rapport avec le thème – s'il y en a un – ou avec le souhait du client, et ensuite je m'efforce de faire au mieux ».

« Cela permet de faire connaître notre territoire et ses produits, enchaîne-t-il, et cela me permet du même coup de me faire connaître en tant que cuisinier. Contrairement au restaurant, où il s'agit de repas au coup par coup, des banquets commandés m'autorisent une part de création et d'inventivité. L'autre jour, pour un menu oriental, j'ai préparé un velouté de pois chiches et pour un menu typique avesnois, j'ai tout cuisiné au maroilles ... sauf la crème brûlée, à la chicorée. Quant à mes viandes, elles proviennent toutes des fermes du territoire avec une priorité à la « bleue du Nord ».

Une réputation à assurer, un chiffre d'affaires à développer, une région à mettre en valeur, tel est le challenge que Bruno Andriès a choisi de relever avec conviction en coopérant avec le Carré des Saveurs, dans le cadre d'une complémentarité bien comprise...

Le ramassage des ordures ménagères

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle **vert** pour les ordures ménagères, le couvercle **jaune** et **bleu** pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

Mme Caroline Staechelin, pendant les heures d'ouverture, reçoit les usagers concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères. Prière de produire les justificatifs. Tél. 03 27 77 52 35.

Calendrier et fréquence de la collecte

Mercredi	LANDRECIES (secteur rose) : route de Maroilles RD 959 et route du Préseau LANDRECIES (secteur orange) : Sud - Sud-Est MAROILLES LOCQUIGNOL LE FAVRIL
Jeudi	LANDRECIES (secteur bleu) : Nord - Nord-Ouest ROBERSART PREUX AU BOIS FONTAINE AU BOIS BOUSIES : rues de Robersart et de Landrecies
Vendredi	LANDRECIES (secteur vert) : centre + Faubourg de France BOUSIES : toutes les rues sauf rues de Robersart et Landrecies CROIX CALUYAU FOREST EN CAMBRESIS

Horaires de la déchetterie

Attention :

La déchetterie est fermée les jours fériés, la 1^{re} semaine d'août (29 juillet au 5 août 2012), la 1^{re} semaine de novembre (28 octobre au 4 novembre 2012) et pendant les fêtes de fin d'année (23 décembre 2012 au 6 janvier 2013).

Renseignements :

à la déchetterie : 03 27 77 07 77 ou à la 2c2m : 03 27 77 52 35

	<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
Lundi	Fermée	14h à 18h
Mardi	Fermée	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi	Fermée	
Vendredi	Fermée	13h à 19h
Samedi	9h à 19h	
Dimanche	Fermée	

Modalités

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les personnes habitant l'une des communes de la 2c2m.

Des barrières électriques ont pour but de réguler, filtrer la fréquentation, donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et limiter les encombrements sur les quais.

Mise en place d'un broyeur de végétaux avec benne de récupération des copeaux.

Les tontes des pelouses ne sont plus acceptées pendant la période hivernale, c'est à dire du 1^{er} novembre au 31 mars. Par contre, les feuilles, fleurs fanées et branchages sont acceptés toute l'année.

De même, les pneus, les bouteilles de gaz et l'amiante ne sont plus autorisés.

JEAN LEBON : UNE VIE CONSACREE A LA MUSIQUE

Durant la majeure partie de son existence, il a eu son instrument de musique dans le coffre de sa voiture. Pour son métier, pour son plaisir et pour le cas où... comme on le verra.



Jean Lebon habite Bousies depuis plusieurs dizaines d'années et sa vie s'est concentrée essentiellement dans l'Avesnois, et surtout dans notre territoire intercommunal,

comme en témoigne sa biographie. A quatre vingt - un ans, le bonhomme promène toujours sa petite silhouette, ses petits pas, son petit chapeau, là où il y a un concert à donner, des cours de musique à assurer, des répétitions à ne pas manquer. La musique est pour lui une seconde nature, un virus, une drogue. Sa vie, tout simplement.

En 1931, année de sa naissance, la deuxième guerre mondiale n'est pas loin lorsqu'il voit le jour dans une ferme du hameau de la Gadelière, à Landrecies. Son père, Léon, qu'il vénère toujours aujourd'hui, est un petit agriculteur et Jean a une sœur aînée et un frère cadet et il n'y a pas d'antécédent musical dans la famille. Allez donc savoir pourquoi et comment Jean Lebon, tout gamin, porta un clairon à ses lèvres, mis à sa disposition par M. Gantois, chef de la clique de Landrecies, pour ne plus cesser d'aimer les cuivres. *« Je m'entraînais à jouer dans la pâture, se souvient-il avec le sourire, et à son retour de captivité en Allemagne, mon père, voyant ma passion naissante, m'acheta un bugle, de marque « Gras » pour le prix de 6 000 francs. Il est vrai que pendant la guerre, j'avais appris le solfège avec M. Delva, dont l'harmonie municipale était bien sûr en sommeil, puis à la Libération avec Monsieur Carlos Lemaire qui prit sa suite. Roger Micmande m'avait aussi donné des leçons contre une livre de beurre par semaine car, évadé, il n'avait droit à aucune*

carte de ravitaillement. »

Jean Lebon est parti. Sa mémoire est infailible et il enchaîne les souvenirs : son premier prix à l'harmonie de Landrecies sous la houlette de M. Lemaire, lequel avait joué du hautbois à la Garde Républicaine et avait obtenu un prix de Rome ; son brevet élémentaire, obtenu à 16 ans, bien qu'ayant été astreint aux tâches agricoles et à la traite des vaches ; son accession au pupitre de premier bugle ; son premier petit orchestre pour animer les bals après la Libération avec les copains Coquenot, Micmande, Dufresne... C'est l'époque où les soldats américains ont amené avec eux leur musique, le jazz, et Jean Lebon qui découvre Harry James et Louis Armstrong, se plaît à rêver d'un cornet à piston ou d'une trompette, comme ses modèles !

La famille n'est pas riche, elle a même dû se replier sur une ferme plus petite aux Etoquies et notre jeune musicien prend le taureau par les cornes : il annonce à ses parents qu'il va aller travailler pour se payer l'objet de sa convoitise : une trompette, de marque « Gras », toujours, qu'il avait repérée chez un ami à Hénin-Liétard et qu'il ira chercher... à vélo, pour le prix de 18 000 francs, gagnés à l'entreprise de maçonnerie Nairaince, qu'il quittera aussitôt après, objectif atteint.

L'amitié de Maurice André

Mais que faire alors, en dehors de la musique, qui ne rapporte rien ? Un copain (déjà ! il en aura des tas dans la vie...) lui montre une coupure de journal : la musique du 8^{ème} régiment des transmissions à Suresnes et au mont Valérien, recrute et propose en même temps des facilités pour entrer au conservatoire de Versailles. Notre Landrecien écrit, est convoqué, débarque à la gare du Nord et joue la « Fantaisie brillante » qu'il connaît à la perfection. Reçu ! Il a 18 ans et signe un pré-engagement de trois ans. Mais en 1949 sévit la guerre d'Indochine. La guerre, Jean Lebon l'a connue à Landrecies, les fusillades, les bombardements, l'épuration... Il échappera aux combats en Indochine

lorsque le gouvernement français ayant à remplir un bateau de combattants, offrit une prime d'engagement substantielle et... fit le plein de volontaires.



La musique l'occupe alors à 100%. Assidu aux répétitions, travailleur au conservatoire (avec maître Delmotte), il a les meilleurs rapports avec son capitaine, « Monsieur » (1) Filleul qui était originaire de Saint-Omer. Avec une musique très réputée - celle du 8^{ème} régiment des transmissions se situe juste derrière celle de la Garde Républicaine - il participe à quantité de prises d'armes, de concerts, un peu partout en France et même à l'étranger. *« Moi, je n'avais jamais été plus loin que Maubeuge, dans ma jeunesse, dit-il, et je conserve en particulier un souvenir très fort des obsèques du maréchal De Lattre de Tassigny en 1952, à l'Arc de Triomphe, à la Concorde, à Notre Dame ; ce fut épuisant mais grandiose ! »*

C'est lors de cette deuxième année à Suresnes qu'il voit arriver d'Alès, via le conservatoire de Nîmes, celui qui sera le plus grand trompettiste français du 20^{ème} siècle, Maurice André. *« Lui avait pu prendre un engagement de deux ans seulement, se remémore Jean Lebon, et il nous éblouit d'entrée par son brio et sa chaleur humaine. Je me souviens de ses « Bateliers de la Volga » qu'il joua le premier jour ; nous étions bouche bée devant sa sonorité exceptionnelle. Au conservatoire de Paris il fut reçu à l'unanimité. Mais avec pareil talent il fut sollicité pour jouer parallèlement dans un orchestre classique à Paris et pour cela manquait parfois les répétitions et il fut pris en grippe par notre sous-chef. Mais qu'importe, son talent était tel qu'on lui pardonnait beaucoup, et il était tellement sympathique ! »*

De sa vie mixte, militaire et musicale, Jean Lebon conserve, comme beaucoup quelques

souvenirs « épiques » comme sa participation à la fête Jeanne d'Arc à Orléans, qui laissa un long temps libre aux musiciens avant le concert, si bien qu'ils patientèrent... en buvant maints petits verres de blanc et que l'orchestre se présenta quelque peu émoussé. Résultat : quatre jours de consigne avec inscription sur le livret militaire. Motif : s'est présenté en état d'ébriété. *« Mais nous avons assuré quand même », se défend Jean Lebon.* Autre mésaventure du caporal-chef de chambrée qui, absent lors d'une inspection et compte tenu du désordre observé par le commandant, se vit infliger 15 jours de prison. *« Mais là encore, j'ai justifié mon absence pour cause de permission et j'ai obtenu le sursis ».*

Retour dans le territoire

Durant deux années, donc, la musique est l'unique activité de Jean Lebon en région parisienne. Son copain Maurice André ne pouvant, en raison de l'éloignement, utiliser toutes ses permissions pour aller à Alès c'est à Landrecies à la ferme familiale des Lebon qu'il vient les passer : poulet-frites, tarte au papin et aux abricots, concerts de la ducasse à Maroilles et à Landrecies, puisque Carlos Lemaire dirigeait les deux formations. L'amitié entre les deux hommes ne se démentira jamais, comme on le constatera plus loin.

A Paris, la démobilisation approche et Jean Lebon se produit avec l'orchestre de jazz du régiment et, amené par un copain, joue aussi avec l'orchestre des chemins de fer de l'Ouest. Il obtient encore un deuxième prix de trompette (de marque « Selmer », cette fois) au conservatoire du 10^{ème} arrondissement. Se présente alors pour lui l'heure du choix. Il lui est alors proposé d'intégrer les chemins de fer de l'Ouest, payé, logé. Oui mais voilà, notre musicien... est tombé amoureux de Marie-France, qui habite Fontaine-au-Bois. Il choisit donc de rentrer dans le Nord. Pour vivre, il suit d'abord un stage de formation aux métiers du bâtiment pendant six mois à Rousies et se marie à Bousies, où sa jeune épouse était venue habiter, le 13 avril 1953. CAP de peintre en bâtiment en poche, il intègre la Céramique à Landrecies, au service du mélange des couleurs, et le jeune couple emménage alors à

La Groise puis à Fontaine-au-Bois pour se rapprocher du tissage de Bousies, où travaille la jeune mariée. Jean Lebon, lui, va fréquenter parallèlement le conservatoire de Valenciennes en faisant la route à mobylette, durant six mois.

Professionnellement, ce n'est donc pas encore la stabilité, ni l'aisance. Alors, Jean Lebon trouve le moyen d'arrondir ses fins de mois tout en assouvissant sa passion pour la musique en fondant un orchestre, le *Hot Club Landrecien*, avec son frère Francis, Gilbert Claudot, Michel Coquenot, Roger Broutin, Guy Dupont et Paul Caudron, tout en jouant à l'harmonie de Landrecies, en assumant la fonction de sous-chef à Bousies ; et tout en jouant (bénévolement) dans les fêtes paroissiales.

Mais l'époque va changer. Les goûts et les genres musicaux d'abord : l'accordéon va s'effacer progressivement au profit de la guitare, de la basse, de l'orgue électrique, du saxo ténor ; la sonorisation va devenir incontournable et Jean Lebon se souvient des débuts du matériel que lui fournissait Edmond Delplanque, avant que ne s'instaure la tyrannie des décibels. Par ailleurs, certains de ses musiciens cessent leur activité. Bref, le *Hot Club* fait sa mue : il devient *l'orchestre Jean Lebon*, puis *l'orchestre Gilbert Claudot* et à la disparition de ce dernier *l'orchestre Jacky Dan* (un pseudonyme) qui durera pendant quinze ans. Il se produira pour la dernière fois au Noël 1982 des militaires du Bois L'Evêque.

Exit le jazz, les variétés, les bals-musettes. La carrière musicale de Jean Lebon ne va bien sûr pas s'arrêter mais elle va prendre un tour nouveau, résolument tourné vers les harmonies de notre territoire.

(1) *Dans les formations de musique militaire, les chefs ne sont pas appelés par leur grade mais par le titre de « Monsieur ».*

(suite dans le prochain numéro et sur le site internet de la 2c2m)

Jean-Marie Leblanc

DES FORESIENS MEDAILLES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE HORSE BALL

Licenciés au Centre Equestre de Vendegies au Bois « Les Ecuries du Peuplier » :

- Gaëtan Boniface est médaillé d'or dans la catégorie "amateurs élite - national 3" et accède au Championnat Professionnel.

- Hélène Cappeliez, Adélaïde Mériaux, et Aurore Raverdy sont médaillées de bronze dans le "championnat féminin - amateur 3".

Composition des Equipes

Coatch : Robillard Yvan



«Amateurs Elite» Masculin

de gauche à droite

Bajodek Alexandre (Caudry), Dupau Tom (Le Cateau), Darras Thibault (Busigny), Lesage François-Xavier (Honnechy), Boniface Gaëtan (Forest), Bajodek Alban (Caudry).



Amateur 3 Féminine

de gauche à droite

Ducornet Pauline (Poix-du-Nord), Mériaux Adélaïde (Forest), Raverdy Aurore (Forest), Cappeliez Hélène (Forest), Delrue Florence (Caudry), Wispelaere Camille (Lille), Lefevre Coralie (Naves).

BREVES..... BREVES.....BREVES.....

MAROILLES

Brocante de Maroilles - 24 juin : une foire, un salon et un festival.



La traditionnelle foire à la brocante d'art se déroulera le dimanche 24 juin 2012. Deuxième de la région Nord après Lille, sa réputation n'est plus à faire. « Fête de caractère », elle accueille chaque année de 10 à 50 000 amateurs d'antiquités.

Le salon artisanal organisé par l'ACAM durant la brocante réunira 35 exposants, dinandier (travail du laiton), créateur et restaurateur de vitraux, maroquinier, relieur d'art et iconographe, créateur de lampes d'ambiance, sableur de verre, etc. Chacun y fera une démonstration de son savoir-faire.

Nouveauté dans la région Sambre/Avesnois, un premier festival de sculpture traditionnelle et contemporaine offrira au public l'œuvre de six professionnels et de bien d'autres amateurs. Le bois, le métal, la pierre, les matériaux de récupération, les matériaux composites, mais aussi le tissu et la terre seront travaillés sur place et exposés. Vous pourrez découvrir sur un mur l'ombre projetée d'étranges personnages en fil de fer et une machine à ratisser le sable à mouvement perpétuel. De quoi éveiller toutes les curiosités et susciter des vocations artistiques...

En tout, 70 exposants pour le salon des artisans et le festival de sculpture viendront vous séduire dans 6 salles d'exposition dès le samedi 23 juin à partir de 15 heures et jusqu'à 18 heures, ainsi que tout le dimanche.

Site internet et contact :

<http://maroillesmetiersdart.voila.net>

La Société Historique de Maroilles :

Elle met en vente au prix de 18€ un livre de **Claude Baudens** : « **La santé à Maroilles depuis la Révolution** ».



L'auteur en un peu plus de 350 pages, décrit en détail la vie des officiers de santé, médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, infirmières et vétérinaires qui ont soigné les Maroillais en 200 ans. Claude Baudens présente aussi le journal du pharmacien maroillais Henri Grincourt (1874-1959) avant une étude de la protection sociale qui couvre la période de l'Ancien Régime à nos jours.

Pour se procurer le livre, contacter : Claude Baudens, 63 rue des Juifs 59550 Maroilles - en joignant votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de la Société Historique de Maroilles ou par téléphone au 03 27 07 08 55.

Souscription publique pour la restauration de l'Arc de Triomphe.

La commune de Maroilles associée à la Société Historique de Maroilles a publié un livret en couleur de 12 pages avec plus de 40 photographies sur l'historique de l'Arc de Triomphe élevé Place Verte. Il retrace les 200 ans de péripéties du monument construit à l'époque napoléonienne, et qui fut témoin des événements historiques et festifs de la commune.

Le livret est en vente à la Mairie de Maroilles et au Carré des Saveurs au prix de 10€.



Toujours beaucoup d'engouement pour l'opération « Communes propres »

Notre opération « **Communes propres en 2C2M** » a changé de date mais a conservé sa pleine utilité, en même temps que l'adhésion de nos dix communes. Le samedi 24 mars, par beau temps, les bottes et les sacs poubelles étaient de sortie pour des « brigades » de nettoyeurs, parmi lesquels bon nombre de bénévoles d'associations pour ramasser, ici sur les bas-côtés, là sur une berge ou bien encore dans les sous-bois ces quantités d'immondices qui défigurent notre cadre de vie.

En fin de matinée, la collecte fut rassemblée à la déchetterie de Landrecies, où le volume ainsi récolté fit dire à chacun qu'en matière de civilité et de respect de l'environnement, il y avait encore et toujours beaucoup à faire. En présence du président André Ducarne, de plusieurs élus communautaires et du personnel intercommunal, Jean-Marie Leblanc, vice-président en charge de l'environnement, remercia l'ensemble des participants à cette opération, en souligna le bien-fondé, notamment sur le plan de l'exemplarité et de la pédagogie au-

près de nos concitoyens, les jeunes notamment, « car c'est par eux et avec eux que les comportements s'amélioreront et que l'image de notre territoire sera préservée, tant vis-à-vis de ses habitants que de ses visiteurs. »

Dans une ambiance fort sympathique, un pot de l'amitié fut offert et chacun s'en retourna



avec la satisfaction d'avoir fait une bonne action et en se disant à l'année prochaine et à la même époque, afin que dame nature n'ait pas eu le temps de camoufler les déchets...

Jean-Marie Leblanc



Patrimoine religieux : oratoires de pierre bleue et petites chapelles

Depuis les origines de l'homme, ses croyances religieuses s'expriment à travers des « pierres levées », les mégalithes, balisant son aire de vie, sacralisant son espace. Ces croyances et ces expressions sont-elles la source de nos oratoires en pierre bleue ? Un détour par les coutumes des peuples gallo-romains élevant des autels votifs dans leurs « villae », les laraires, aussi au carrefour des routes et au long des chemins, créent de fait un lien à la fois historique et temporel avec la préhistoire, et permettent d'en défendre le concept. N'existent-ils que sur les territoires de la Thiérache ? Qui les a construits et à quelle époque ? Chaque commune a-t-elle les siens ?



Les oratoires se dressent un peu partout en France, en Europe de l'est et du sud. Chaque région adopte les formes traditionnelles de sa province ainsi que les matériaux naturels de son sous-sol pour les construire, chaque région a le savoir-faire de ses tailleurs de pierre et de ses maçons.

Oratoires disons-nous ? En réalité ces « petites chapelles » n'ont pas de noms précis pour les désigner. Alors pourquoi ne pas employer un terme provençal pour les nommer, puisqu'ils s'élèvent nombreux dans les ciels de Savoie et de Provence, colonisant aussi celui du Piémont italien. Mariettes en Perche, Bildstocks en Alsace, Arceaux en Vendée, Oradours en Limousin, Chapelounes en Auvergne, la mode de ces « petites chapelles » remonte aux temps de la

Contre-réforme, au XVI^e siècle, période de réaction catholique face à la montée du protestantisme.

Les « Chroniques de Saint Denis » évoquent leur présence dès 1270 et en 1415, « les très riches heures du duc de Berry » en montrent quelques-unes. Elles remplacent les Monts-joie plus antiques. L'oratoire le plus ancien de l'Avesnois, à Cousolre, date de 1550, temps de religiosité ostentatoire. Sentinelle guidant le voyageur lorsque la brume s'accroche à la chaussée, il lui permet de recommander son âme à Dieu si une rencontre avec un brigand le met en danger de mort. Dans son ordonnance de 1669, le roi Louis XIV exige des officiers de maîtrise de ses forêts « dans les angles, au coin des places, croisées, trivières et biviaires, qui se rencontrent es grandes routes et chemins royaux... placer des croix, poteaux et pyramides... ». En wallon, on emploie le terme de « potale » pour les nommer, un poteau indicateur en quelque sorte ! Il existe près de 800 oratoires en Avesnois. Temps fort des constructions : une large 1^{ère} moitié du XIX^e siècle, pour décroître ensuite au rythme de la déchristianisation.

Leurs formes varient : pilier de pierre de taille, ils sont de section carrée ou cylindrique. Percés d'une niche cintrée à mi-hauteur, ils sont surmontés souvent d'un toit arrondi avec globe et croix. Les niches sont fermées d'une grille en fer plat, creusées au-dessus d'un bénitier en saillie. Avec la révolution des moyens de communication au XIX^e siècle et l'accès aux grands pèlerinages nationaux, les dédicaces des oratoires ont évolué. Les saints protecteurs locaux ont cédé la place à la Vierge dont les pouvoirs divins fondent un espoir plus sûr. Elles évoquent aussi la mémoire d'un disparu, un pèlerinage, une date importante ou encore un événement.

Sorte d'élégance entre sa Trinité d'arbres, au bord d'une source ou dans le prolongement d'une haie bocagère, l'oratoire enlacé à notre paysage depuis des siècles, raconte l'art dans sa ferveur religieuse, le merveilleux divin depuis le Moyen-âge. Devenus atout touristique, ils offrent un circuit de découverte à travers notre campagne. Le canton de Landrecies compte 57 oratoires.

Sources : oratoires.com ; *Les oratoires de France depuis les origines de Pierre Irigoïn* ; *Oratoires et niches de pierre bleue de René Guirlinger et Jean-Noël Marissal*.

Hervé Gournay
(plus de détails sur le site internet de la 2c2m)



Bousies



Croix-Caluyau



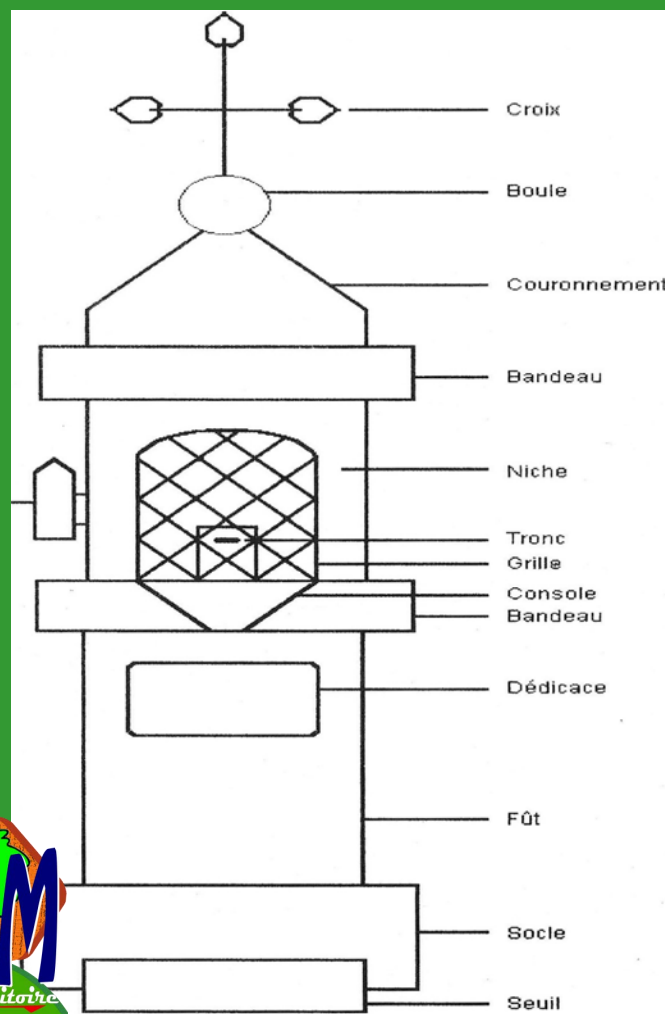
Preux



Forest



Le Favril



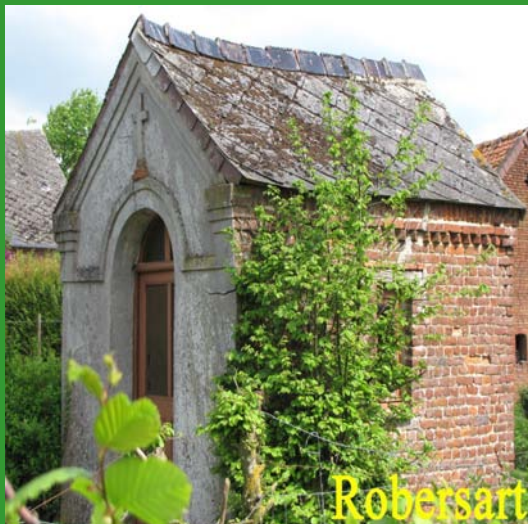
Fontaine



Maroilles



Locquignol



Robersart



Landrecies

10 chapelles et oratoires